



Confédération Paysanne  
Deux-Sèvres  
Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs



Confédération paysanne  
de la Vienne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Communiqué de presse

Le 12 février 2024

## Du soutien pour les paysan-nes qui s'engagent !

La Conf 79 et 86 apportent leurs soutiens à la mobilisation du réseau CIVAM afin d'obtenir du budget pour la transition agroécologique. Toutes celles et ceux qui veulent s'y engager doivent pouvoir signer des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Pour le moment, les annonces du Gouvernement n'assurent pas la rémunération du travail des paysans. Plutôt que de faire des pauses sur le plan EcoPhyto pour faire plaisir aux négociateurs de la FNSEA, l'État devrait s'engager pour les MAEC pour soutenir celles et ceux qui veulent changer leurs pratiques. Les paysans voulant s'adapter au dérèglement climatique doivent être rémunérés de leur travail, notamment les éleveurs entre autres oubliés des annonces. Nous déplorons que pour l'instant les Chambres d'agriculture n'apportent pas leurs soutiens à la mobilisation.

Soutenir la transition, c'est aussi permettre la reprise des fermes et leur transmissibilité pour des campagnes vivantes !

La Conf 79 et 86 considèrent plus largement que ces aides ne suffisent pas et défendent un revenu paysan pour tous.

C'est pourquoi nous invitons à rejoindre la mobilisation du réseau CIVAM pour un rassemblement ouvert à toutes les paysan-nes concerné-es, syndiqué-es ou non. Un convoi en tracteurs depuis Bressuire est prévu. L'accompagnement à la transition est essentiel pour tous et doit être soutenu par tout le monde.

Pour faire entendre nos voix, nous vous invitons à une mobilisation massive à la DRAAF de Poitiers ce mercredi 14 février à partir de 12h.

Pas de pays sans paysan-nes nombreux et rémunérés!

La Confédération paysanne des Deux-Sèvres et de la Vienne

### **Contact :**

- Benoit Jaunet, porte-parole Conf 79, 06 89 32 23 32
- Pierre-Jean Clerc, porte-parole Conf 86, 06 15 40 09 67